

je placerais son dernier défenseur, un guerrier gigantesque, type des héros antiques, et à l'abri de son armure, un ange à la chevelure d'or, le bon génie de notre race.

Au milieu du tonnerre et des éclairs, une tempête effroyable ébranlerait le roc, qu'elle précipiterait dans l'abîme avec le guerrier poussant un cri suprême, et l'ange effrayé s'envolerait aux régions éternelles. Le soleil se coucherait sur ce lugubre spectacle !

Mais tout ne serait pas fini et le tableau changerait. Le lendemain en remontant le fleuve apaisé, le navigateur apercevrait sur la cime du rocher replacé sur sa base, le géant debout et couvrant de son ombre l'ange caché dans ses ailes. Les feux de l'aurore illumineraient la croix pectorale de Plessis suspendue dans les airs. D'un côté brillerait l'épée de Salaberry, de l'autre on verrait la toge de Vallières de Saint Réal, et flottant dans la brise du matin, le vieux drapeau de Carillon !

La patrie serait ressuscitée ! (Applaudissements prolongés.)

NOUVELLES DIVERSES

—Une femme de Saint-Sauveur, de Québec, a donné naissance à trois enfants le 4 juillet.

—Les avocats de Québec se sont entendus pour avoir un congé d'une demi-journée tous les samedis, durant la saison d'été.

—La pension de \$25 par année que le gouvernement canadien paye aux vétérans de 1812 a été, cette année, fixée à la somme de \$30.

—On se propose de commencer dès maintenant à préparer le deux cent cinquantième anniversaire de la ville des Trois-Rivières.

—La législature du Manitoba vient d'adopter en troisième délibération une loi constituant les loges orangistes en corporation reconnue par la loi.

—En Espagne, les autorités ont pris des précautions contre les vaisseaux qui viennent d'Égypte pour se préserver du choléra.

—La corporation de Montréal a fait poser une nouvelle boîte d'alarme à la manufacture de tabac McDonald. Cette boîte porte le n° 129.

—Le propriétaire du *Filgate* offre aux directeurs de nos institutions de charité de transporter gratuitement les orphelins et autres élèves de leurs établissements.

—Désiré Brossard, de Rigaud, qui a été blessé par la décharge d'un canon, est mort la semaine dernière à l'hôpital Notre-Dame des suites de ses blessures.

—Pendant l'année fiscale se terminant au 30 juin dernier, il y a eu, dans les recettes perçues dans le port de Montréal, une augmentation de \$81,594.31 sur celles de l'an dernier.

—Les autorités ont saisi un plein panier de revolvers à la gare de Limerick. On croit que ces armes devaient servir à une nouvelle organisation irlandaise se proposant le même but que les "Invincibles."

—Il y a quelques jours, M. Ed. Nuttle a abjuré le protestantisme pour embrasser le catholicisme, à Hochelaga, devant le Rév. P. O'Donnell, vicaire dans l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge.

—On croit à Paris que le gouvernement va expulser de la France tous les membres de la famille d'Orléans, si le comte de Paris fait aucune démonstration politique.

—L'excursion à Québec de l'Union Saint-Joseph de Montréal, a été un beau succès. Il y avait près de six cents excursionnistes. C'est un bénéfice de plus de deux cents piastres que va réaliser cette belle société.

—Pendant la saison qui vient de s'écouler, on a coupé pas moins d'un million de pieds cubes de bois dans le district du lac Nipissing, ce qui excède la quantité qui provient ordinairement de cette région. Tout ce bois est d'excellente qualité.

—L'hon. M. Boudreau, membre du Conseil Législatif, pour Arichat, est mort subitement de la rupture d'un anévrisme, à Liscomb. Il était âgé de 61 ans. Elu député en 1874, il fut nommé conseiller législatif à la fin de son mandat, en 1878.

—On se plaint beaucoup cette année, dans les campagnes, de la grande quantité de mouches à patates. Ces petits insectes, qui causent tant de dommages aux pommes de terre, sont en nombre plus considérable en certains endroits qu'ils ne l'ont été depuis longtemps.

—Un Père Oblat, attaché au noviciat de Lachine, et

récemment arrivé dans le pays, s'est noyé la semaine dernière pendant qu'il se baignait dans la rivière avec ses compagnons. Malgré qu'il fut un nageur vigoureux, il fut pris de crampes, et fut entraîné par un courant rapide avant que ses amis puissent lui porter secours. Le cadavre a été retrouvé en bas des rapides.

—Une terrible catastrophe est arrivée sur la rivière Clyde, en Écosse. On était à lancer le vapeur neuf *Daphné* quand, à raison d'un défaut dans le lest du navire, ce dernier chavira, précipitant dans les flots tous ceux qui se trouvaient sur le pont. On croit que cent personnes ont péri dans ce naufrage imprévu. Voilà un navire qui commence mal sa carrière. A tout événement, l'année 1883, si elle continue, méritera d'être appelée "l'année des grands accidents."

—Afin de bien remplir son devoir, l'artisan doit avoir une santé robuste. Si le séjour dans l'atelier affecte sa santé ou bien affaiblit sa vue, qu'il fasse usage des Amers de Houblon, et son système sera fortifié, sa vue deviendra plus forte, et il sera capable de travailler bien plus fort sans altérer sa constitution.

TRIBUNAUX COMIQUES

LA CASQUETTE AFFRANCHIE

Pinson n'a échappé à une contravention qu'en commettant un délit, de telle sorte que d'une façon ou d'une autre il ne pouvait pas échapper à la police correctionnelle ; seulement il s'est volontairement placé dans un cas plus grave que celui où l'eût mis la contravention.

Un sergent de ville expose ainsi les faits :
Je passais, sur les onze heures du soir, au moment où plusieurs personnes s'étaient rassemblées devant un petit bureau de poste et riaient aux éclats en regardant le prévenu, qui était en état d'ivresse et faisait mille efforts pour introduire dans la boîte aux lettres un paquet assez volumineux ; les uns criaient : " Il entrera ! " les autres : " Il n'entrera pas ! " Je m'approche, et je vois cet individu jurant comme un forcené après son paquet qui ne pouvait pas entrer ; je le lui retire des mains : c'était une casquette. (*Rires bruyants dans l'auditoire.*) Je lui demande s'il était fou ; il me répond : " Attendez, je vas le saucer dans l'eau pour qu'il entre mieux. " (*Nouveaux rires.*) Je regarde cette casquette ; il avait collé dessus un timbre-poste et une adresse sur la visière ; l'envoi était pour Bordeaux.

" Voyons, dis-je à cet homme, rentrez chez vous, allez vous coucher ; vous êtes ivre et vous ne savez ce que vous faites. " Il me répond très poliment : " J'y vas, mon sergent ; je mets à la poste cette casquette-là que j'envoie à mon fils, et je rentre chez moi tout de suite après. " Je lui retire de nouveau le paquet des mains ; il me l'arrache et saute sur la boîte aux lettres pour essayer encore de la fourrer dedans. En ce moment, une foule nombreuse nous entourait et grossissait à chaque instant. Je saisis cet homme, je lui prends son paquet pour la dernière fois ; alors il m'envoie un coup de poing et me saute à la gorge en criant : " Rends-moi ma casquette, mon fils attend après ! " Bref, un de mes collègues, étant venu à passer, m'a prêté main-forte, et nous sommes parvenus à conduire cet homme au poste, non sans avoir reçu des coups de pied et des injures.

M. le président.—Pinson, qu'avez-vous à dire ? Vous étiez en train de commettre l'acte d'un insensé, en voulant jeter dans une boîte aux lettres un paquet qui n'y pouvait pas entrer, et qui n'y devait pas être déposé ; un sergent de ville vous éclaire à ce sujet, et vous l'outragez, vous le frappez même.

Pinson.—Je vais vous dire : je crois que pour la chose de la casquette que j'envoyais à mon garçon, M. le sergent de ville se trompait, vu qu'on m'avait bien dit (et quelqu'un qui le sait, puisque c'est un garçon de magasin de mes amis) qu'on peut envoyer par la poste n'importe quoi comme échantillon, même que ça ne coûte que deux sous. Pour lors, j'ai écrit l'adresse de mon garçon sur la visière ; j'ai mis au-dessus : " Echantillon de casquettes ; " j'y ai collé un timbre de deux sous.

M. le président.—De pareils envois se déposent au bureau et ne se jettent pas dans la boîte ; mais ce n'est pas pour cela que vous êtes traduit devant le tribunal...

Pinson.—Ah ! pour m'être rebiffé ? Je ne nie pas, mais je vous prie de m'excuser, vu la circonstance ; messieurs, vous êtes des pères de famille, je suis un père de famille, j'avais fait des économies pour envoyer une casquette à mon garçon ; j'ai cru que M. le sergent de ville voulait me la confisquer ; je savais que mon fils avait une fête où il devait aller, qu'il n'avait pas de casquette convenable ; je ne voulais pas qu'il ait l'air d'un va-nu-pieds ; alors, dans ma colère paternelle... Eh bien ! oui (le tribunal délibère) je suis père de famille, vous êtes pères de famille... Vous aurez pitié d'un père de famille !

Le tribunal le condamne à deux jours de prison.

Les iniquités de la langue

L'apôtre saint Jacques s'exprime ainsi sur les écarts de la langue :

" Si quelqu'un ne pêche point en paroles, c'est un homme parfait ; il peut même, avec le frein, gouverner tout le corps... "

" Voyez les vaisseaux : quelque soit la grandeur et la violence du vent qui les chasse, ils sont mus de tous côtés par un petit gouvernail, au gré du pilote qui les dirige. "

" De même aussi la langue n'est qu'un petit membre : et que de grandes choses ne fait-elle pas ? Voyez combien peu de feu suffit pour embraser une grande forêt ! "

" La langue aussi est un feu ; c'est un monde d'iniquité. La langue placée parmi nos membres, infecte tout le corps ; elle embrase tout le cours de notre vie, enflammée qu'elle est par le feu de l'enfer. "

" Car il n'y a point d'espèces de bêtes sauvages, et d'oiseaux et de reptiles et d'autres qui ne soient domptables, qui n'aient été domptés par l'homme. "

" Mais la langue, nul homme ne peut la dompter. C'est un mal inquiet ; elle est pleine d'un venin mortel. "

" Par elle nous bénissons Dieu notre père ; et par elle nous maudissons les hommes qui sont faits à l'image de Dieu. "

" De la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne faut pas, mes frères qu'il en soit ainsi... "

LES ECHECS

Montréal, 12 juillet 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

CORRESPONDANCE.

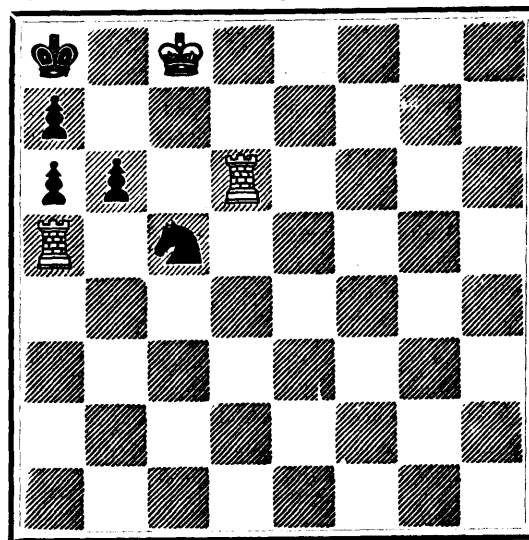
M. S. Rosenthal, Paris.—Nous n'avons pas reçu votre journal depuis le No. 23 du 9 juin.

SOLUTIONS JUSTES

No 363.—MM. J. T. Boivin, Saint-Jérôme ; F. Gingras, Ed. L., Trois-Rivières ; L. O. P., Eugène-M. Ladouceur, Sherbrooke ; L. I. Tougas, Toronto ; C. H. Provost, Ottawa ; H. Bégin, S. Tudeu, O. Pigeon, V. Gagnon, Québec ; Honoré M., Louiseville ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; I. Lamoureux, Lowell ; J. Dubé, E. Lafrenaie, P. Maurien, L. Argis, D. Fabien, Montréal ; G. P., Arthabaska ; I. L., Saint-Jean.

PROBLEME No. 364

Composé par M. SAMUEL LOYD, Saint-Elizabeth
NOIRS.—5 pièces



BLANCS.—3 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION DU No. 363

Blancs	Noirs
1 D 7e D	1 R 5e D
2 F 1er C, mat	Si : 1 P 5e R
2 T pr. P, mat	Si : 1 P 5e D
2 D 6e F, mat	Si : 1 C joue
2 D 7e T D, mat	Si : 1 F joue
2 D pr. P D, mat.	

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGILL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens. Composé par M. JAMES PEARCE, M. A., Londres (Angleterre).